

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....
SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

205

DECRET D/2020/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES
MINIERES (ANAIM)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution ;

VU la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de
L'Administration Publique ;

VU la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de
l'Etat ;

VU le Décret D/2016/163/PRG/SGG du 13 juin 2016, portant Restructuration de
l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM) et
Adoption de nouveaux Statuts ;

VU le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du
premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant Structure du
Gouvernement, tel que modifié à ce jour ;

VU le Décret D/2018/171/PRG/SGG du 16 août 2018, portant Attributions et
Organisation du Ministère des Mines et de la Géologie ;

VU le Décret D/2020/122/PRG/SGG du 19 juin 2020, portant Réaménagement
du Gouvernement ;

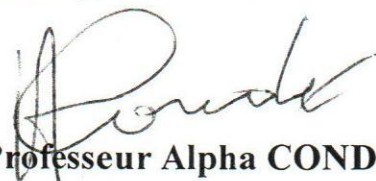
DECRETE

Article 1^{er}/ Monsieur TRAORE Moussa Philan Administrateur Civil, Matricule :
186417Y, précédemment Conseiller Principal au Ministère de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation, est nommé Président du Conseil d'Administration
de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM).

Article 2 / Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République.

18 AOUT 2020

Conakry, le



Professeur Alpha CONDE